

# « Nous regrettons une philosophie d'exploitation différente »

## Vevey

**Après plus de 30 années de service, l'EMS La Fontanelle fermera ses portes le 31 mars prochain. Les résidents ainsi que les collaborateurs se verront proposer une nouvelle place dans une institution voisine, à La Tour-de-Peilz.**

| Xavier Crépon |

«L'accueil des personnes âgées a bien changé depuis nos débuts. Dans les années 80, le 3ème âge venait en institution pour ne pas rester seul chez soi. Aujourd'hui, la politique de la santé n'est plus la même. Les EMS hébergent désormais ce que j'appellerai le 4<sup>e</sup> âge, à savoir des personnes qui ne peuvent plus être indépendantes et qui ont besoin d'un soutien quotidien.»

Administrateur de La Fontanelle depuis 2003 à Vevey, Philippe Bless se résigne à arrêter l'exploitation de son établissement qui compte une vingtaine de pensionnaires et tout autant

de collaborateurs (en équivalent plein temps). «Nous avons principalement des chambres doubles sans salles de bain privées, ce qui ne correspond plus aux normes cantonales. Une remise à niveau demanderait des investissements trop importants, nous allons donc fermer d'ici au 31 mars 2022.»

### Une rénovation coûteuse

«Malheureusement, les petites unités médico-sociales disparaissent au profit des plus grandes dans une logique de rentabilité de gestion. J'ai essayé de remettre La Fontanelle à mon

fil, mais il a choisi une autre voie et les services cantonaux m'ont poussé ces deux dernières années à prendre une décision», déplore Philippe Bless.

Contacté, le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) précise: «Il s'agit essentiellement du choix du propriétaire: le bâtiment est vétuste, il faudrait des investissements importants pour le rénover et le transformer afin qu'il réponde aux attentes actuelles d'un tel établissement. Ses chambres sont par exemple doubles et aujourd'hui les résidents des EMS souhaitent bénéficier de chambres individuelles. Il est pour ces raisons de plus en plus difficile de trouver des personnes qui ont envie d'y être admises, et ces réticences compromettent les finances de cet EMS.»

L'administrateur ne partage pas tout à fait le même point de vue: «Je peux vous assurer que notre établissement est en parfait état, mais il ne correspond pas à leur philosophie d'exploitation, c'est regrettable. En 2012, je l'ai rafraîchi pour en faire un

petit hôtel de charme avec des parquets massifs et des meubles de style Empire afin que les résidents se sentent comme chez eux plutôt que dans un EMS moderne aux allures de caserne.»

### Des places assurées

Les résidents ne sont pas pour autant chassés de La Fontanelle sans préavis. Ils se sont vus assurer une nouvelle place à l'EMS de Burier (La Tour-de-Peilz) dont la nouvelle extension devrait ouvrir ses portes début mars. «Notre fermeture était initialement prévue le 31 décembre, mais nous avons préféré la repousser pour ne pas gâcher les fêtes de Noël», souligne Philippe Bless. Pour ceux qui accepteraient d'aller à Burier, le transfert est prévu vers la fin février. Et tout comme nos employés, nos pensionnaires peuvent d'ores et déjà visiter cette institution afin de faire leur choix.»

«C'est une option qui sera offerte à tous les résidents, confirme le DSAS, mais ils sont libres d'accepter ou non les pro-

positions qui leur seront faites. Certains pourraient par exemple résider à Burier de façon transitoire, en attendant de trouver une solution ailleurs. Quitter un lieu de vie familial et familial pour aller dans un nouvel établissement reste néanmoins difficile pour des personnes âgées et vulnérables.» Quant aux différents emplois en jeu, le département de la santé et de l'action sociale confirme que «tout le personnel sera réinséré ailleurs – là aussi, il y a la possibilité pour chacun de retrouver un emploi à Burier, s'ils souhaitent y travailler. Quel que soit leur choix, ils bénéficient d'un accompagnement de la Direction générale de la cohésion sociale pour retrouver du travail», ce que confirme Christine Ferrari, la directrice de cette maison de retraite.

«Pour les nouveaux postes ouverts, la priorité sera donnée aux collaborateurs de La Fontanelle avec une ouverture de notre extension prévue début mars, dépendamment du rythme d'engagement de ce nouveau personnel.»

“

Malheureusement, les petites unités médico-sociales disparaissent au profit des plus grandes”

Philippe Bless  
Administrateur  
de La Fontanelle



## Trésors d'archives

Par **Katia Bonjour**, archiviste au Musée suisse de l'appareil photo de Vevey

### En tram de Clarens à Blonay

Entre 20 et 25 minutes, c'est le temps qu'il faut au tram pour relier Clarens à Blonay en 1911. Qualifié de «tram interurbain» par l'ingénieur Marcel Laplace-Delapraz, le Clarens-Chailly-Blonay est, d'après la *Feuille d'avis de Montreux* du 22 novembre 1911, destiné «à desservir une région intéressante et peuplée et à faciliter la construction de bâtiments au sein d'une campagne agreste et riante et dans des sites qui offrent tout le panorama le plus grandiose.»

Après deux ans de travaux perturbés par une météo peu clémente et une grève des maçons, la ligne, d'une longueur d'un peu plus de cinq kilomètres, est inaugurée le 21 novembre 1911. Pour l'occasion, les haltes et les voitures, «coquette[s]», sont «toutes gentiment décorées» et fleuries. «Après une minutieuse inspection de la ligne et un essai des freins, un dîner de quatre-vingts couverts a réuni à l'Hôtel Beau-Site à Baugy les autorités fédérales, cantonales, communales et de villages, les conseils des Cies C.C.B. et M.O.B., les ingénieurs et les entrepreneurs et de nombreux employés du M.O.B.» A la fin du repas, les ingénieurs lausannois Boiceau, Muret et Potterat, ainsi que les entrepreneurs clarensiens Dubuis et Traversini, sont remerciés pour l'exécution des travaux.

La station de départ Clarens-Chailly-Blonay se situe juste au-dessus du pont de la gare de Clarens, l'élévation de ce dernier ne permettant pas le passage du tram. Néanmoins, des travaux seront entrepris en 1915, prolongeant la ligne jusqu'à Gambetta, puis au débarcadère situé alors en

contrebas de la Rue du Port. Onze, puis donc treize haltes se succèdent, principalement le long de la route: Clarens Débarcadère, Clarens Gambetta, Clarens Gare, Tavel, Pertuiset, Baugy, La Saussaz, Chailly, Les Bonnettes, Planchamp-Dessus, Fontanivent, Brent, Tiercier et Blonay. Quatre voies d'évitement permettent aux voitures de se croiser et ainsi d'assurer quotidiennement quatorze «courses totales dans chaque sens». Afin d'éviter les virages et la pente de la Route de Brent entre Chailly et Fontanivent, la ligne s'en éloigne pour suivre un tracé à peu près similaire à celui de l'actuelle Route de la Combe qui n'existait pas alors. Elle emprunte ensuite un tunnel de 81 mètres de longueur et rejoint pour quelques dizaines de mètres un tracé parallèle à celui du MOB avant d'arriver à la gare de Fontanivent.

La ligne compte trois automotrices actionnées par un moteur de 56 CV et deux wagonnets à marchandises. Chaque automotrice, éclairée et chauffée à l'électricité, comprend deux bancs longitudinaux de sept places et peut accueillir dix-huit passagers supplémentaires sur les plateformes. Aux dires de la *Feuille d'avis de Montreux* du 22 novembre 1911, les voitures sont «très spacieuses, très confortables, aérées et éclairées à souhait.»

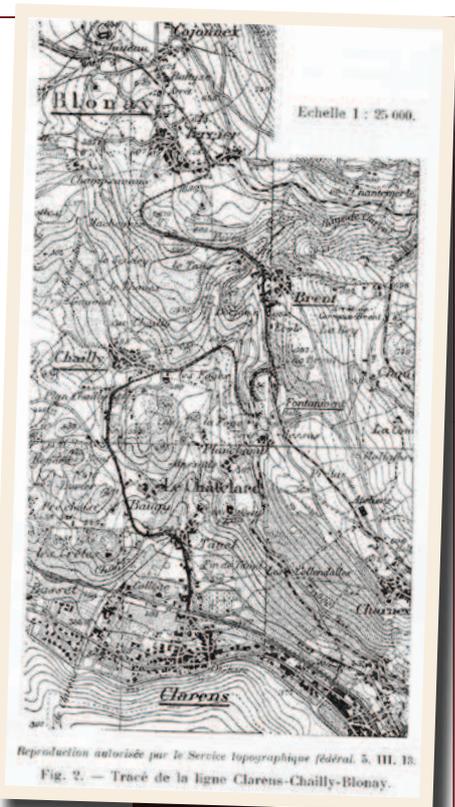
Dans son édition du 24 août 1912, le *Journal et liste des étrangers de Montreux-Vevey* fait la promotion des trains et trams de la Riviera et écrit: «Voici [...] le Clarens-Chailly-Blonay serpentant à travers les vergers chargés de fruits, les vignes lourdes de grappes et qui vous promènera jusqu'aux châtaigniers légendaires de J.-J. Rousseau, ou bien dans un joli village vaudois, ou bien vous déposera à l'ombre des murs couronnés de lierre de quelque château crénelé dont l'histoire se perd dans un passé trop lointain.»

De nombreux voyageurs emprunteront cette ligne bucolique pendant les décennies qui suivront. Cependant, après 44 ans d'exploitation, un dernier tram circulera le 31 décembre 1955, avant d'être remplacé dès le 1<sup>er</sup> janvier 1956 par une ligne d'autobus.



Inauguration du Clarens-Chailly-Blonay le 21 novembre 1911 à la Halte de Chailly.

Wikimedia Commons.



Reproduction autorisée par le Service topographique fédéral, 5, III, 13.  
Fig. 2. — Tracé de la ligne Clarens-Chailly-Blonay.

Carte du tracé du Clarens-Chailly-Blonay. Tiré de l'article de Marcel Laplace-Delapraz «Le chemin de fer Clarens-Chailly-Blonay» paru dans Le bulletin technique de la Suisse romande N° 10 du 25 mai 1913.

DR